

Synthèse de mémoire de recherche soutenu le 24 juin 2022

Prix de master

# **Policière : un genre féminin viril**

*Enjeux de l'accès des gardiennes de la paix à la légitimité professionnelle*



Mémoire réalisé sous la direction de Vanessa CODACCIONI, dans le cadre de la validation du master de science politique, parcours « Diversités et discrimination ».

L'étude de la diversification des nouveaux entrants dans l'institution policière est un enjeu d'étude majeur en sociologie de la police. Si l'on considère la police nationale, celle-ci a longtemps eu son accès verrouillé aux candidatures féminines par des critères de sélection d'abord officiels, puis officieux<sup>1</sup>. Geneviève Pruvost est la principale contributrice à l'analyse en France de la féminisation de la police nationale, elle l'étudia dans une perspective historique mais aussi ethnographique entre la fin des années 90 et le début des années 2000. Elle relève qu'en 2005 la représentation des femmes est de 18% dans le corps des commissaires, de 17% dans celui des officiers et de 14% dans celui des gardiens de la paix<sup>2</sup>. À la date du 31 décembre 2020<sup>3</sup>, les proportions de femmes dans les trois corps ont augmenté jusqu'à atteindre 29,4% (commissaires), 27 % (officiers) et 21,3% (gardiens de la paix). Cependant, si les proportions de policières ont progressé dans chacun des corps, l'écart de représentation féminine entre d'un côté les corps d'encadrement (commissaires et officiers) et de l'autre celui du corps d'exécution, qui était déjà marqué en 2005 (de 3% à 4%), a maintenant presque doublé (de 6% à 8%). Geneviève Pruvost l'a montré, cet écart doit être lu à la lumière d'un phénomène rare de féminisation d'un corps professionnel traditionnellement masculin qui s'est d'abord réalisé au niveau de l'encadrement<sup>4</sup> : c'est au niveau de l'accès des femmes à l'investissement de la voie publique et au port de l'arme que les résistances à la féminisation ont été les plus fortes. Malgré l'augmentation des effectifs de gardiennes de la paix, la persistance -et même l'augmentation- de cet écart de représentation féminine entre les corps d'exécution et d'encadrement invite à questionner les conditions actuelles de leur intégration.

Guidée par ce questionnement autour de l'état *qualitatif* de l'intégration des effectifs féminins qui serait laissé dans l'ombre de l'augmentation *quantitative* dans l'institution, cette recherche a pour objectif de comprendre les enjeux actuels de la socialisation professionnelle des gardiennes de la paix et d'évaluer les implications de genre dans cette socialisation. Pour cela, je suis allé questionner six d'entre elles sur leur expérience de leur intégration et de leur parcours dans la police nationale.

Un premier enjeu de ce mémoire de recherche est de s'appuyer sur les savoirs existants sur les rapports de genre dans la police nationale, d'abord pour interpréter mes propres matériaux, mais aussi pour promouvoir un autre cadre d'analyse que celui employé par ces auteurs et autrices. En effet, l'analyse en termes de rapports sociaux de sexe employé par Geneviève Pruvost a plusieurs limites. L'analyse compare les hommes et les femmes sans prendre suffisamment en compte les dynamiques internes à chaque groupe. Or, l'étude critique des masculinités<sup>5</sup> étend l'étude des conflictualités entre différentes masculinités au registre des rapports de genre. Dans un contexte où la profession policière continue d'être à forte prédominance masculine, adopter cette perspective analytique permet de renouveler l'étude des rapports de genre entre agents masculins, mais également ceux entre agents féminins, que ce soit par l'étude de la hiérarchisation des masculinités et des féminités ou par celle des logiques de conflictualités et de solidarités entre gardiennes de la paix. De plus, j'adhère à l'argument d'Haude Rivoal<sup>6</sup> d'une nécessité de redéfinition épistémologique de la masculinité et de la virilité permettant de considérer la virilité en dehors de sa référence systématique au masculin, cela afin de pouvoir réfléchir l'accès des femmes à des positions

---

<sup>1</sup> Pruvost G. Profession--policier, sexe--féminin. Paris: Éditions de la Maison des sciences de l'homme; 2007. 307 p. (Collection Ethnologie de la France).

<sup>2</sup> Pruvost G. La dynamique des professions à l'épreuve de la féminisation : l'ascension atypique des femmes commissaires. Sociologie du travail. 1 mars 2007;49(1):84-99.

<sup>3</sup> *Les femmes dans la police nationale*, Direction des Ressources et des Compétences de la Police Nationale, 2021 (<https://www.femmes-interieur.fr/les-dossiers/les-femmes-et-l-%C3%A9galit%C3%A9-au-minist%C3%A8re-de-l-int%C3%A9rieur/>)

<sup>4</sup> Pruvost G. Profession--policier, sexe--féminin. Paris: Éditions de la Maison des sciences de l'homme; 2007. 307 p. (Collection Ethnologie de la France).

<sup>5</sup> Connell R, Hagège M, Vuattoux A, Fassin É. Masculinités: enjeux sociaux de l'hégémonie. 2014

<sup>6</sup> Rivoal H. Virilité ou masculinité ? L'usage des concepts et leur portée théorique dans les analyses scientifiques des mondes masculins. Travailler. 26 oct 2017;n° 38(2):141-59.

de pouvoir au-delà d'un phénomène de « masculinisation » qui reproduit une définition du pouvoir de laquelle sont exclues implicitement les féminités. Ainsi, je suis critique des catégories utilisées par Geneviève Pruvost lorsqu'elle compare « genre féminin et genre viril »<sup>7</sup>, comparaison dans laquelle le masculin recoupe le « genre viril » : cet effet de sens produit une analyse de la « virilisation » des policières où la virilité est confondue dans la définition de la masculinité, ce qui empêche de saisir pleinement la dimension subversive de l'accès des femmes à la profession policière vis-à-vis des normes traditionnelles de genre. Afin de promouvoir l'intérêt de l'étude critique des masculinités comme cadre analytique nécessaire à l'étude des rapports de genre policiers, il sera ici utilisé afin d'essayer de cerner les implications de l'accès des femmes à la virilité en dehors de leur référence systématique à une masculinité, ce qui permettra de produire une analyse reflétant la possibilité d'une pluralité de féminités chez gardiennes de la paix en fonction de leur consentement et de leurs résistances à la stigmatisation et aux injonctions à la virilité.

### *Méthode et question de recherche*

J'ai réalisé avec six gardiennes un entretien semi-directif approfondi d'une durée moyenne de deux heures et quarante-cinq minutes. En raison de ma condition d'enquêteur masculin et de profane vis-à-vis du milieu policier, un enjeu était d'accéder à leur confiance afin de récolter leur récit de vie en installant une relation de confiance qui leur permettrait de se livrer malgré la distance professionnelle et de genre. Ma position étudiante, ma parenté avec un policier et la garantie de l'anonymat pour les enquêtées ont été des ressources fondamentales dans l'établissement de relations de confiance.

Un point fort de l'échantillon étudié est le caractère très diversifié des trajectoires sociales et professionnelles des enquêtées, notamment au sein de l'institution de la police nationale (cela s'explique par la forte mobilité professionnelle au sein de la police). Ainsi, chaque gardienne a occupé plusieurs postes et dans plusieurs services, ce qui est précieux au regard du caractère très hétérogène des domaines d'intervention de l'action policière. La force de mes matériaux se situe ainsi bien moins dans leur représentativité, que dans leur caractère diversifié me permettant d'étudier différentes manifestations de discriminations de genre qui sont fortement indexées aux contextes dans lesquels elles s'exercent. L'autre force de mes matériaux est à chercher dans des relations d'enquête me permettant d'avoir accès à des récits d'expérience parfois chargés émotionnellement, même s'ils ne renvoient pas forcément à des stigmatisations de genre. A travers la récolte et l'étude de leur récit de vie, il s'agit moins de chercher à discerner le vrai du faux dans leurs discours que de les saisir comme une source d'indicateurs de la qualité des conditions de leur intégration. Autrement dit, c'est en assumant le caractère *subjectif* de leur récit que je vais trouver des éléments à analyser afin de rendre compte des limites à leur intégration *subjective* dans la profession (que je distingue du caractère *objectif* de leur intégration qui se retrouve dans leur réussite au concours, le fait d'avoir fini la formation et d'avoir vécu plusieurs affectations).

Dans le développement de mon mémoire, je liste et analyse les multiples procédés de disqualification que les enquêtées ont rencontré au cours de leur carrière policière et qu'elles ont bien voulu me rapporter. Autrement dit, j'ai récupéré et comparé les différentes expériences au cours desquelles elles ont été ramenées à leur genre, en analysant les expériences de disqualification comme des moments où leur est enlevée leur légitimité professionnelle par la réduction à leur genre, j'ai aussi été attentif aux différentes

---

<sup>7</sup> Pruvost G. Profession--policier, sexe--féminin. Page 11 Paris: Éditions de la Maison des sciences de l'homme; 2007. 307 p. (Collection Ethnologie de la France).

tactiques adoptées pour y répondre. Je postule que dès lors qu'une gardienne est contestée dans son autorité -ou sexualisée- dans son cadre professionnel, cela constitue une remise en question *subjective* de sa position *objective* d'autorité (objectivé par son statut professionnel policier et les attributs qui l'accompagne). Je présente ces expériences de mise à distance de la légitimité professionnelle comme relativisant l'idée selon laquelle une augmentation des effectifs féminins parmi les gardiens de la paix serait significative d'une normalisation de leur présence et d'une intégration pour laquelle leur genre ne serait pas un handicap. Je pose également comme enjeux de ma recherche l'identification de mécanismes de reproduction des expériences de différenciation vécues par les enquêtées -sans pour autant prétendre pouvoir les quantifier- afin de proposer des éléments de réponse pour comprendre comment le genre peut continuer d'être un handicap à dépasser malgré l'augmentation des effectifs féminins. La question de recherche qui regroupe les enjeux de mon étude est la suivante : « Dans quelle mesure l'étude qualitative de la socialisation professionnelle de gardiennes de la paix permet de rendre comptes des normes de genre et des tensions identitaires en jeu dans les co-construction de genre des policiers.ères appartenant au bas de la hiérarchie de la police nationale ? ».

### *Argumentation*

Pour répondre à cette question, j'étudie dans un premier temps le processus de conversion au métier policier vécu par les enquêtées (I). Pour retracer leur apprentissage et familiarisation au métier, je commence par revenir sur les raisons de leur orientation dans le métier (I : A) qui se répartissent entre sentiment vocationnel, résignation suite à une déception de parcours et orientation hasardeuse. Dans chaque situation, je retrouve des acteurs socialisateurs ayant influencé l'orientation vers la police nationale par imprégnation ou incitation<sup>8</sup>. Je prête ensuite attention à leurs expériences des concours de police nationale (I : B) car les critères objectifs d'évaluation et les appréciations personnelles des évaluateurs renseignent en premier lieu les candidates sur les valeurs prônées dans la profession. Une fois sélectionnées, les gardiennes intègrent l'école de police en formation initiale (II : C). C'est un moment intense de socialisation, les gardiennes y apprennent à ne pas poser un regard exogène sur les mœurs policières et se conforment aux normes en vigueur pour ne pas être disqualifiées du groupe. De même que pour les jurys de concours, je montre qu'il existe dans la formation des espaces d'évaluation laissés libres à l'investissement des stéréotypes de certains évaluateurs et formateurs. La formation comprend également un volet d'apprentissage pratique : les stages professionnels (I : D). Ils sont une première confrontation au terrain et au contact des pairs. A ce stade, le besoin d'être intégré par le collectif, qui passe par le sentiment d'être jugé digne de confiance, amène le stagiaire à adopter un ensemble de tactiques pour se faire accepter. Les expériences des enquêtées varient en fonction de leur choix d'affectation, de leur âge au moment du stage et du degré de sexualisation dont elles ont fait l'objet *in situ*.

Dans une deuxième partie, je cherche à retrouver les moments de différenciation de genre expérimentés par les enquêtées dans leurs relations professionnelles au cours de leur carrière tout en étant attentif aux parades qu'elles adoptent pour y répondre (II). Pour ce faire, je reprends le concept de Didier Fassin<sup>9</sup> de *travail moral de disqualification* qui permet de distinguer l'expression exceptionnelle d'une violence physique et l'expression banale d'une violence morale, la seconde prenant la forme de l'humiliation. Je considère les procédés de disqualification vécus par les enquêtées comme étant des productions de violence morale prenant pour cible le genre de la policière avec la fonction -intentionnelle ou non- de

---

<sup>8</sup> Denave S. La socialisation professionnelle : de l'orientation dans un métier aux possibles bifurcations professionnelles [Internet]. 2020

<sup>9</sup> Fassin D. La force de l'ordre: une anthropologie de la police des quartiers. Paris: Editions du Seuil; 2011. 392 p. (La couleur des idées).

naturaliser une infériorité féminine. Je retrouve que les gardiennes ont à leur disposition un répertoire de tactiques<sup>10</sup> de gestion de leur stigmatisme de genre qui a pour spécificité de ne pas impliquer de critique ou de transformation structurelle de la police nationale. Du point de vue des relations entretenues avec les pairs (II : A), je retrouve dans le discours des enquêtées les deux niveaux de l'entre-soi policier décrits par Geneviève Pruvost<sup>11</sup>, avec comme spécificité cette fois le rôle des réseaux sociaux comme moyen de matérialiser le niveau de l'entre-soi masculin dont peuvent être exclues les gardiennes en raison de leur genre. En m'intéressant ensuite aux relations entretenues par les enquêtées avec leur hiérarchie (II : B), je rappelle que les rapports d'autorité entre gardiens de la paix sont complexes, car impliquant de multiples rapports d'autorité (âge, ancienneté, grade, qualification). En m'appuyant sur les expériences des enquêtées, je montre que si le cumul d'attributs d'autorité peut servir de ressource dans la banalisation de discours et pratiques sexistes, il peut également servir à des gardiennes de ressource de réaffirmation lorsque leur légitimité est contestée. Les enquêtées peuvent par ailleurs être aussi contestées dans leur autorité dans des moments de performances policières auprès d'un public masculin récalcitrant (II : C). Il s'agit de récits d'interaction importants, car les policières rapportent ne pas avoir été préparées en formation à répondre à des critiques prenant pour cible non leur uniforme, mais leur genre. Le dernier type de relations professionnelles que je traite est celui des relations entre policières (II : D) qui prend parfois la forme d'expressions de solidarité entre agentes (caractérisées comme une solidarité professionnelle et non d'appartenance de genre) et souvent celle de rapports de conflictualités. En revanche, le récit des enquêtées est riche en termes de recours à des catégories hiérarchisant les gardiennes entre elles en fonction de leur surinvestissement de la féminité ou de leur adhésion aux injonctions à la virilité. Je montre ainsi que les gardiennes sont elles-mêmes parties prenantes du processus de hiérarchisation des féminités policières et de naturalisation d'une infériorité féminine.

Afin d'introduire les enjeux de reproduction des normes de genre qui se jouent dans la conformation des policières à celles-ci (III), je commence par développer deux situations de disqualification apparaissant comme atypiques, car les enquêtées qui ont décidé de se plaindre de comportements déviants à leur rencontre auprès de leur hiérarchie ont été entendues (III : A). L'analyse de ces deux expériences, rapportées à celles de la deuxième partie, me permet de proposer plusieurs freins expliquant le rare recours à la hiérarchie pour essayer de réguler les comportements déviants à leur rencontre<sup>12</sup>. J'essaie ensuite de saisir plus largement les facteurs de reproduction des normes de genres traditionnelles porteuses de stéréotypes sexistes au niveau formel et informel du collectif de travail (III : B). Un facteur m'apparaissant comme déterminant est l'intériorisation du discours dominant prônant une doctrine républicaine et égalitariste que j'analyse comme étant un élément déterminant de la reproduction du « paradoxe minoritaire »<sup>13</sup> au niveau des gardiennes de la paix. Ce phénomène se retrouve dans différents procédés de neutralisation de leur genre, par exemple dans le discours de certaines enquêtées dans leurs critiques d'un féminisme « radical ». Dans une démarche dialectique, je cherche ensuite à saisir les expériences des enquêtées dans leur dimension subversives vis-à-vis des normes traditionnelles de genre (III : C). J'utilise l'exemple que les enquêtées me rapportent de la surprise lorsque l'une gardienne dévoile son activité

---

<sup>10</sup> Certeau M de. *Arts de faire*. Nouv. éd. Paris: Gallimard; 1990. (L'Invention du quotidien).

<sup>11</sup> Pruvost G. *Profession--policier, sexe--féminin*. Paris: Éditions de la Maison des sciences de l'homme; 2007. 307 p. (Collection Ethnologie de la France).

<sup>12</sup> Les freins à la dénonciation sont de différents ordres et peuvent se cumuler : crainte d'une marginalisation au niveau du collectif de travail, crainte d'un désintérêt de la hiérarchie pour la situation rapportée ou d'une faible sanction, crainte d'être associée à la figure de la victime, un dernier frein puissant intervient lorsque le comportement déviant vient de la hiérarchie elle-même.

<sup>13</sup> Scott JW, Bourdieu M, Pratt C. *La citoyenne paradoxale: les féministes françaises et les droits de l'homme*. Paris: A. Michel; 1998. (Bibliothèque Albin Michel).

professionnelle dans le cadre de sa vie personnelle comme un indicateur de trouble dans le genre<sup>14</sup>. De plus, certaines catégories utilisées par des enquêtées remettent en question ces normes par une rehiérarchisation des genres des gardien.nes en fonction de leur correspondance aux injonctions à la virilité physique et mentale. Dans cette hiérarchisation, les féminités policières dites viriles -car endurantes mentalement ou exceptionnelles physiquement- ont une meilleure place que les masculinités considérées comme manquant de tempérament. Je consacre la fin de mon développement à une valorisation de l'étude critique des masculinités comme grille conceptuelle nécessaire à l'analyse des enjeux contemporains de co-production du genre entre gardien.nes de la paix, et notamment aux enjeux identitaires qui les traversent et qui confondent à la fois compétence policière, condition masculine et culte de la virilité (III : D). Je démontre cela en commençant par déconstruire les rapports de pouvoir au sein desquels est à resituer la figure d'(auto)identification policière du *cow boy*. Enfin, je traite de l'intérêt d'articuler l'étude des rapports de racialisation et de genre entre gardien.nes de la paix sous l'angle de l'étude critique des masculinités.

Les intérêts de mon enquête se situent sur plusieurs points. D'abord, il s'agit d'une perspective de l'étude des discriminations policières qui renverse le cadre traditionnel de l'étude des relations police-population pour aller chercher des phénomènes de discriminations entre policiers et policières. Je pense être parvenu à apporter une moindre contribution aux connaissances établies du phénomène de féminisation de la police nationale, ou tout du moins leur actualisation, en m'attardant sur la description de ressorts contemporains de mécanismes de reproduction du paradoxe minoritaire au sein de la police nationale. Un paradoxe qui perdure en dépit de l'augmentation des effectifs féminins parmi les gardien.nes de la paix. Mais j'ai aussi été attentif à pointer certains aspects transgressifs que représente l'accès objectif de femmes à un poste de pouvoir, une dimension transgressive qui peut être retrouvée dans chaque expérience de discrimination sexiste des enquêtées. De plus, le recours à une grille d'analyse en termes d'étude critique des masculinités m'a permis de souligner que les rapports de genre sont à étudier au-delà d'une analyse opposant groupes sexués, en prenant en compte à la fois les dynamiques internes à chaque groupe pour ensuite mieux penser leur articulation, tout en promouvant la prise en compte de l'intersection des rapports de genre avec d'autres rapports sociaux afin de les comprendre de manière plus fine. Ma recherche de mémoire ouvre plus de questionnement qu'elle n'en résout : elle est empiriquement limitée et ne prend pas en compte les pratiques effectives des enquêtées. Cependant, elle permet de pointer des zones d'ombre en sociologie de la police qui seraient pourtant précieux d'aller investir pour étoffer les savoirs sur les rapports de pouvoirs entre gardien.nes de la paix et sur les enjeux de l'accès des femmes à des positions d'autorité (en gardant à l'esprit la nécessité de dénaturiser en amont le lien entre masculinité et virilité). Ainsi, il serait intéressant d'aller étudier les trajectoires professionnelles de gardiennes de la paix racisées, les manifestations d'antisexisme par des masculinités policières dissidentes, les rapports entretenus entre gardiennes et gardiens racisés, ou encore les trajectoires d'anciennes gardiennes pour lesquelles l'*exit* a fini par être la seule voie face à des situations de discriminations de genre. Une seconde portée potentielle de ma recherche est d'associer ma recension et mes analyses des expériences de discriminations de genre et de certains facteurs de leur reproduction à l'élaboration de politiques de lutte contre les discriminations au sein de la police nationale afin d'éviter que les discriminations traitées soient réduites à des dérives individuelles et incidentelles sans lien avec la structure de l'institution policière considérée.

---

<sup>14</sup> Butler JP, Fassin É, Kraus C. Trouble dans le genre: le féminisme et la subversion de l'identité. Paris: la Découverte; 2006. (La Découverte-poche).